



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

DÉCLARATION PRÉALABLE PLÉNIÈRE DU 8 NOVEMBRE 2017

Parmi les points à l'ordre du jour de cette plénière, la CFDT interviendra en préalable sur les projets TTF, MTI PF et sur le tableau de bord RH. Mais la CFDT rajoutera également le report de congés et le courrier de Sylvie FRANCOIS s'étonnant qu'il n'en soit aucunement fait état dans les points à l'ordre du jour.

■ Sur l'arrivée de 8 TTF supplémentaires en 2018

Pour la CFDT, l'arrivée de nouvelles machines et de nouvelles activités est une très bonne chose pour la PIC de Paris Nord Gonesse. Car nous n'oublions pas les gains de productivité, induits par l'arrivée des MTI GF, qui vont être comptabilisés sur le CAP 2018, à savoir – 20 positions de travail. Pour autant cela ne doit pas se faire dans n'importe quelles conditions. Pour la CFDT, il est primordial que les effectifs soient aux rendez-vous. Or, concernant ce projet, il n'y a aucune trace de transfert d'emplois dans les documents préparatoires. Il est uniquement fait état que la DSCC n'aurait pas encore communiqué le nombre de pilotes susceptibles de suivre le flux. Pourtant la récupération des 8 TTF restantes du 95 représentera 285 000 plis/jours. Pour la CFDT, et la Direction locale de la PIC le sait parfaitement, lorsque l'on parle de transfert d'emplois on parle bien de position de travail et non de personnes physiques. Il doit donc y avoir transfert d'emplois en conséquences, que les pilotes du 95 souhaitent suivre ou non l'activité sur la PIC de Gonesse. Quant aux besoins de montées en compétences, la CFDT rappellera que les postes sur les TTF sont de niveaux II.1. Nous rappellerons également que le temps d'exposition sur ce type de poste ne doit pas excéder 3 heures y compris le samedi.

■ Concernant le projet MTI GF

La CFDT alerte sur les conditions de travail sur MTI GF où l'animateur court partout et les agents sont souvent obligés d'aller chercher eux même les cubes ou contenants pour alimenter. Idem sur l'évacuation de matériel vide. Nous réitérons la demande de notre élu lors du dernier CHSCT, à savoir une étude par le biais du CHSCT sur plusieurs jours autour des MTI GF, ceci pour identifier clairement les problématiques rencontrées par nos collègues et pouvoir trouver rapidement des solutions pour y remédier. La CFDT dénonce le fait qu'on demande à des intérimaires d'alimenter sur MTI GF.

■ Concernant le tableau de bord RH

La CFDT s'inquiète fortement de l'augmentation des arrêts maladie (4,89%). Nous l'avons connu il y a quelques années et nous le savons, les ATM sont parfois l'indicateur du mal être ambiant dans les halls de production. La Direction locale se doit d'en tenir compte et par le biais du CHSCT, d'y porter une grande attention.

Nous notons avec inquiétude que les formations des agents sont en baisse alors que nous sommes en plein projet de renouvellement du parc machine et qu'il y a de gros besoins, de nombreuses demandes sur la PIC. Pour la CFDT, le pôle formateur doit être épaulé et renforcé afin de répondre totalement aux attentes et besoins.



Bulletin d'adhésion

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

■ Concernant les 15 règles d'or SST et l'accidentologie

Si le nombre de jour d'accident par agent et par an augmente très légèrement, le taux de fréquence baisse considérablement. La CFDT ne peut bien entendu que s'en réjouir mais rien n'est gagné et la sécurité est effectivement l'affaire de tous. Pour autant, la CFDT s'oppose à une vision purement punitive et infantilissante de la santé, sécurité au travail. Ceci fait inmanquablement dériver le système de management SST vers une recherche de coupable alors que nous sommes tous solidaires et co-responsable en matière de prévention. La CFDT met donc en garde contre l'exercice de pressions culpabilisatrices sur les agents et leurs encadrants. Le système de management SST doit plutôt se centrer sur la recherche des causes profondes d'accidents. Cela nécessite sérénité, confiance et esprit d'équipe.

■ Concernant le report de congés et le courrier de Sylvie François DRH Groupe La Poste

Alors que la CFDT a échangé par téléphone sur le sujet avec le responsable production, elle s'étonne que le point n'ait pas été mis à l'ordre du jour de cette plénière. Apparemment il y a encore de l'incompréhension quant au courrier de Sylvie FRANCOIS ou alors la Direction locale fait tout pour éviter de l'appliquer sur les conseils de la DRIC.

Ce courrier est pourtant clair. Il ne remet pas en cause les congés planifiés et accordés jusqu'au 31 décembre 2017. En revanche, il permet aux collègues de reporter des congés 2017 sur 2018 et de prendre s'ils le souhaitent des jours la première semaine de janvier. La CFDT demande donc que la Direction locale arrête de refuser des congés sur cette première semaine de 2018, aux agents qui en font la demande au prétexte que le courrier de Sylvie FRANCOIS ne concerne que les PIC à qui il devrait rester 0 jours au 31 décembre. Cela est de la pure interprétation une fois de plus pour gagner du temps et ne pas faire.

■ En conclusion

Il ne suffit pas de dire que Gonesse a une grande capacité à intégrer des projets à forts enjeux dans des documents de plénière, il faut aussi ne pas oublier que tout ça est grâce aux hommes et aux femmes qui travaillent dans les halls de production. Il serait grand temps de reconnaître leurs efforts à leurs justes valeurs. 2018 arrive à grands pas, avec cette nouvelle année, des nouveaux projets et de nouveaux efforts. La Direction locale doit renvoyer un signe fort à son personnel si elle veut que celui-ci soit toujours aussi motivé...

